



MONDE

Proparco, le coup de pouce aux projets du secteur privé

Cette filiale de l'AFD est, elle aussi, très engagée en Afrique. Elle a vocation à aider les projets de développement du secteur privé.

Bigot Flowers et Akuo Energy n'ont, a priori, rien en commun, si ce n'est d'avoir eu recours, à un moment de leur développement à Proparco, la filiale de l'AFD, dédiée au financement du secteur privé. En 2015, les financements de cette structure, impliquant des entreprises françaises, ont atteint 265 millions d'euros, soit 30 % des signatures. Sur ce total, 62 % des financements autorisés ont pris la direction de l'Afrique. Mais pas seulement. Au total, Proparco est présent dans 80 pays et se concentre sur le financement d'infrastructures, notamment dans les énergies renouvelables, l'agro-industrie, la santé ou encore l'éducation. Elle cherche également à faire naître de nouveaux acteurs dans les pays émergents.

Bigot Flowers est une PME familiale horticole de la Sarthe qui a choisi, dans les années 2000, de produire des fleurs au Kenya. Sur le terrain, le français a, dans un premier temps, loué des terres agricoles. La petite entreprise de la Sarthe « ne pouvait pas lever de financements, ni en France, ni au Kenya. Nous étions inconnus pour les banques françaises ou africaines », se souvient Jean-Philippe Bigot, le PDG. La présence de la filiale de l'AFD a tout débloquent et pérennisé la structure. Depuis, la PME a acquis du foncier (2010), puis acheté d'autres exploitations au Kenya et en France.

Un des problèmes de l'Afrique vient du manque de confiance éprouvé vis-à-vis de ce continent.



Une ferme éolienne dans la Sierra de los Caracoles, à l'est de Montevideo, en Uruguay. Photo Nicolas Garcia/AFP

Les projets existent, sans séduire pour autant les structures de financement. Face aux risques, politiques, sociaux ou économiques, les prêteurs privés, compte tenu de leurs contraintes bilantielles, hésitent à s'engager sur le long terme. Or il n'est pas toujours possible d'avoir un retour sur investissement très immédiat sur ces types de projets. « Ce manque de confiance fait que les taux de prêt atteignent des niveaux indécentes, car les prêteurs veulent sortir très vite », souligne un homme d'affaires.

Besoins de fonds propres

Akuo Energy n'avait pas les mêmes contraintes. Cette entreprise de taille intermédiaire (ETI) a introduit, en Uruguay en 2008, l'énergie éolienne au moment où le gouvernement de l'Uruguay venait de publier un plan à 25 ans pour réduire sa dépendance aux énergies

fossiles. Dans ce pays balayé par des vents réguliers où vivent 3 millions d'habitants, 27 % de l'énergie produite vient aujourd'hui de l'éolien. Proparco a notamment coordonné l'intégralité du financement pour la construction et l'exploitation d'une ferme éolienne. La filiale de l'AFD a aussi accompagné l'entreprise dans ses implantations futures, comme au Monténégro.

A l'image de beaucoup d'ETI, Akuo Energy s'est trouvé confronté au besoin en fonds propres requis pour tout financement de projet. « Les investisseurs ne se précipitent pas sur des projets d'un type nouveau et préfèrent attendre que les turbines fonctionnent avant de s'engager sur le long terme », regrette Eric Scotto, le président. Une solution a été trouvée avec la filiale de l'AFD qui a accompagné l'entreprise avec une ligne de quasi-fonds propres. — M. G.

Depuis la France libre, 75 ans d'histoire

L'agence a d'abord été conçue par le général de Gaulle comme le Trésor et la banque centrale de ceux de la France libre, engagés à Londres. Cette Caisse centrale de la France libre (CCFL) va très vite se convertir en un véhicule de financement de projets. Sa mutation commence dès 1946, avec une loi inspirée par le grand résistant André Postel-Vinay qui, alors à la tête de Caisse de la France d'Outre-mer, façonne l'approche française de l'aide au développement. Un grand réseau est alors tissé avec plus d'une cinquantaine de filiales. Devenue la Caisse centrale de coopération économique en 1958, puis la Caisse française de développement en 1992, l'institution a trouvé son intitulé actuel en 1998. La banque publique prend un rôle d'investisseur stratégique dans les infrastructures, mais son rôle va encore s'élargir, surtout sous l'impulsion de Jean-Michel Severino qui l'oriente notamment vers la solidarité internationale. Avec la montée des enjeux climatiques et démographiques, son action évolue à nouveau pour adopter les objectifs de développement durable et de l'Accord de Paris en 2015. Pour répondre à ces défis et changer d'échelle, l'agence se rapproche cette année-là de la Caisse des Dépôts et Consignations.